

## **Conseil municipal du 11 avril 2016**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 05 avril 2016 les membres composant le conseil municipal de NICORPS se sont réunis en mairie le 11 avril 2016 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Alain GUEZOU, Maire.

Sont présents : M Alain GUEZOU, Michel GUILLON, Pascal HAIZE, Françoise VOISIN, Emmanuel FONTENEY, Didier LEDOUX en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absents ayant donné procuration : Marie-Laure MARTIN a donné procuration à Michel Guillon, Martine VERNIER a donné procuration à Pascal Haize, Didier BERNARDIN a donné procuration à Alain Guézou

Absent excusé : Jean-Philippe HENRARD

Absent : Yves LEMOUTON

### Ordre du jour :

- *approbation et signature des comptes rendus de la dernière séance,*
- *désignation d'un secrétaire de séance,*
- *Travaux station épuration (terrassement clôture) choix des entreprises*
- *Site Internet*
- *Délibération gardiennage église*
- *Compte rendu réunions*
- *Ajout d'un point supplémentaire si besoin*
- *Questions diverses*

Le conseil approuve et signe le compte rendu des deux dernières séances.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Françoise Voisin est désignée pour remplir cette fonction.

### **Travaux station épuration**

Le conseil municipal a pris connaissance des offres reçues pour les travaux de remplacement de la clôture et de terrassement sur le site de la station d'épuration :

Terrassement : Entreprise Lehodey 8 000€ ht, entreprise STEA : 8050.98€ht, entreprise Levillain TP : 4 756€ ht, entreprise Coquière : 4 820€ ht

Compte tenu des réponses apportées par tous les candidats aux précisions demandées, considérant que les entreprises STEA, Levillain et Coquière ne répondent pas aux attentes de la commune en ce qui concerne le choix des matériaux et les choix techniques retenus pour la réalisation du chantier, le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise Lehodey.

Clôture : Entreprise Lehodey : 9600€ ht, entreprise Paysages du coutançais : 919.50€ ht, entreprise STEA : 11506€ ht, entreprise Levillain : 10270€ ht, entreprise Coquière : 9852€ ht.

Le conseil décide de choisir l'entreprise Paysages du coutançais pour la réalisation de la clôture de la station d'épuration.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Une entreprise spécialisée sera contactée pour la réparation ou le changement de la bache du premier bassin du lagunage qui est en mauvais état.

### **Site internet**

Le conseil donne son accord à la mise en place d'un site internet pour la commune. Les informations concernant la vie municipale, les activités des associations et les renseignements pratiques pour les habitants seront mis en ligne. M Norbert Béatrix a préparé un cadre destiné à la mise en place du site. Le coût de l'hébergement de ce site s'élève à 78€ par an.

### **Indemnité de gardiennage de l'église**

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet du montant de l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, conformément à la circulaire préfectorale, de fixer le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église à 170.00€ pour l'année 2016 et de la verser à Anne-Marie DUQUESNEY, domiciliée au Bourg de Nicorps.

### **Travaux de sécurisation de l'entrée du bourg**

M le Maire présente le dossier d'avant-projet concernant le prolongement du cheminement piéton en bordure de la RD 27 établi par l'agence technique départementale et décide la réalisation de ces travaux et le lancement de la procédure de consultation des entreprises.

### **Réunion PLU**

Au cours de la dernière réunion d'élaboration du plan local d'urbanisme, le projet d'aménagement et de développement durable a été présenté aux personnes publiques associées.

### **Compte rendu réunions**

M Haize fait part des réunions auxquelles il a participé : commission tourisme de la CBC, réunion d'information sur la mise en place de la collecte des ordures ménagères à l'aide de sacs transparents. Un courrier sera distribué à tous les habitants sur les nouvelles modalités du ramassage.

Conseil Municipal du 11 avril 2016

M. Guézou a participé à la réunion de pôle de l'ex 4C et M Ledoux à celle du syndicat d'adduction d'eau potable de Montpichon.

### Divers

Le revêtement de la RD 227 sera réalisé par l'agence technique départementale ; les tampons du réseau d'assainissement collectif devront être remis à la cote.

La réparation de la roue de la sonnerie et du joug de la cloche de l'église a été réalisée par l'entreprise Cornille Havard. Un devis a été demandé pour la restauration de la charpente du clocher.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 9 mai 2016.

GUEZOU Alain

HAIZE Pascal

GUILLON Michel

BERNARDIN Didier  
*a donné procuration à Alain Guézou*

MARTIN Marie-Laure  
*a donné procuration à Michel Guillon*

LEMOUTON Yves *absent*

VERNIER Martine  
*a donné procuration à Pascal Haize*

VOISIN Françoise

HENRARD Jean-Philippe  
*absent excusé*

FONTENEY Emmanuel

LEDOUX Didier